

## CHEF DE PROJETS FONCIERS

### EN CDI

#### CATÉGORIE 3 - NIVEAU 2

Rattaché/e à l'Agence Opérationnelle du Val-d'Oise (Cergy-Préfecture), sous la supervision de la Direction de l'Agence, le/la Chef de Projets fonciers assure un rôle d'« ensemblier » sur les opérations foncières dont il/elle a la charge. Il/elle mène directement les études et l'action foncière. Il/elle pilote l'ensemble d'une opération et identifie et mobilise les ressources et expertises internes et externes qui sont nécessaires à sa bonne fin. Il/elle propose et tient à jour le programme des opérations, il/elle est le/la garant/e de l'économie des projets dont il/elle établit et tient le bilan prévisionnel. Il/elle intervient sous la supervision de sa hiérarchie, qui vérifie notamment la conformité du projet à la stratégie et aux orientations de l'Etablissement et qui assure la supervision et le reporting auprès des collectivités partenaires. Il/elle réalise ou fait réaliser les diagnostics fonciers, urbains, techniques et financiers préalables aux avenants des conventions qu'il/elle suit.

➤ **Missions :**

- Identification des risques, réalisation de la conclusion des études et proposition de solutions sous la supervision du/de la directeur/rice opérationnel/elle. Maîtrise l'ensemble des outils et méthodes de réalisation des études et des diagnostics fonciers.
- Participation à la définition des conventions d'intervention, aux négociations d'acquisition et d'éviction simples ainsi que les cessions simples. Maîtrise le planning des opérations, anticipe les risques (retard, modification...) qu'il/elle signale à son/sa responsable : Il/Elle propose des solutions.
- Assure le suivi général des conventions en tant qu'interlocuteur/rice privilégié/e de la collectivité, gère seul/e l'économie du projet en fonction des aléas et des réponses apportées par le/la directeur/rice opérationnel/elle et détermine de manière autonome les ressources à mobiliser.
- Représentation de l'Etablissement de manière générale, et en particulier aux comités d'études lorsqu'ils ne présentent pas d'enjeux notamment financiers. Anime des réunions de point d'étape avec les élus sans prise de décision.

➤ **Description du profil**

- De formation Bac+5 (urbanisme, IEP...),
- Expérience significative sur un poste similaire
- Maîtrise de l'urbanisme opérationnel, du droit foncier et de l'immobilier.
- Rigueur, Autonomie, sens de l'organisation,

- Qualités relationnelles, esprit d'équipe
- Sens de la confidentialité
- Connaissance de l'environnement public serait fortement appréciée (marchés publics, comptabilité publique).
- Maîtrise des outils bureautiques
- Permis B exigé. Nombreux déplacements à prévoir dans le département du Val-d'Oise.

➤ **Lieu** : Agence opérationnelle du Val d'Oise (Cergy)